

Article 3 de l'arrêté du 7 novembre 2013 fixant le contenu de l'étude de sécurité du travail mentionnée à l'article R. 4462-3 et le contenu des consignes de sécurité mentionnées à l'article R. 4462-7 du code du travail pour les activités pyrotechniques

Date de mise à jour : 27 Mars 2024

Notre analyse

L'arrêté du 7 novembre 2013 précise le contenu de l'étude de sécurité pyrotechnique et des consignes de sécurité associées.

L'article 3 indique que l'étude sécurité pyrotechnique doit identifier et analyser les causes de chaque événement pyrotechnique pour chaque étape de l'activité pyrotechnique, en fonction des objets, des substances, et des sollicitations, en vue de déterminer les mesures de prévention et de protection adaptées.

Les articles 3.1 à 3.7 de cet arrêté identifient les causes pouvant être à l'origine d'événements pyrotechniques à analyser, et définit des dispositifs de prévention ou de protection qui peuvent y être appliqués.

Article 3 de l'arrêté du 7 novembre 2013 fixant le contenu de l'étude de sécurité du travail mentionnée à l'article R. 4462-3 et le contenu des consignes de sécurité mentionnées à l'article R. 4462-7 du code du travail pour les activités pyrotechniques

Afin de déterminer les mesures de prévention et/ou de protection adaptées, l'étude de sécurité identifie et analyse les causes de chaque événement pyrotechnique, à chaque étape de l'activité, en fonction de la sensibilité des substances ou objets explosifs aux différentes sollicitations. Les causes pouvant être à l'origine d'un événement pyrotechnique à analyser ainsi que les dispositifs de prévention et/ou protection sont a minima les suivantes :

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Risque pyrotechnique et exposition des travailleurs : une note disponible

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Activités sécurité pyrotechnique - DGA

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Approbation des études de sécurité en matière de risque pyrotechnique

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Activités pyrotechniques :
prescriptions relatives à la
sécurité des travailleurs

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Feu, substances
inflammables, matières
explosives, les risques
d'incendie et d'explosion
dans le BTP

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)